

## Rencontre de travail sur la circulation dans le faubourg Saint-Michel

**Lundi 11 juin 2018, 19 h**

Édifice Andrée-P.-Boucher

1130, route de l'Église, salle du conseil

### **Représentants de la Ville de Québec :**

- M. Marc Des Rivières, directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente;
- Mme Diane Collin, conseillère en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
- M. Peter Murphy, conseiller en architecture ou design urbain, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
- Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne.

### **Assistent également à cette rencontre :**

- Mme Émilie Villeneuve, conseillère municipale du district de Saint-Louis-Sillery et membre du comité exécutif de la Ville de Québec;
- M. Rémy Normand, vice-président du comité exécutif de la Ville de Québec et président du conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
- Mme Isabelle Dubois, directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
- M. Jacques Laberge, directeur de la Division de la gestion du territoire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
- Mme Joëlle Carpentier, conseillère en urbanisme, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
- Mme Diane Collin, conseillère en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

68 résidants du secteur.

## 1. Déroulement de la rencontre

- Mot d'introduction
  - Mme Émilie Villeneuve, conseillère municipale du district de Saint-Louis-Sillery et membre du comité exécutif de la Ville de Québec
- Présentation du dossier:
  - Mise en contexte : Marc Des Rivières (5 min)
  - Rappel des orientations du PPU : Diane Collin (5 min)
  - Étude de circulation, modifications proposées à la circulation et au stationnement et prochaines étapes : Marc Des Rivières / Jérôme Nadeau (15 minutes)
  - Critères d'aménagement : Peter Murphy (5 min)
- Période de questions et commentaires du public

## 2. Questions et commentaires des citoyens

Les personnes présentes à la rencontre demandent unanimement à la Ville de préserver l'intégrité du faubourg ouvrier Saint-Michel en reconsidérant l'ouverture d'une nouvelle voie de circulation qui rejoindrait le chemin Saint-Louis. Plusieurs personnes réclament une rencontre entre la Ville, le ministère de la Culture et des Communications et les citoyens du faubourg Saint-Michel afin d'examiner les solutions qui pourraient être envisagées dans ce contexte. Une administratrice du conseil de quartier de Sillery fait la lecture d'une résolution adoptée le 8 mai 2018 qui résume cette position et appuie la pétition déposée en ce sens par les résidents du secteur.

35 personnes ont posé des questions ou exprimé des commentaires sur les sujets suivants :

### **Voie de circulation vers le chemin Saint-Louis**

- Les citoyens proposent d'aménager un chemin d'accès privé directement vers le chemin Saint-Louis plutôt qu'une rue publique. Ils considèrent qu'il s'agit de la solution à privilégier et déplorent le fait que cette option ne semble pas avoir été analysée, alors qu'elle a été proposée par les résidents du faubourg depuis le début. *On précise que le ministère de la Culture et des Communications était défavorable à cette option.* Les citoyens demandent des explications concernant les discussions entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications à ce sujet et l'absence d'une demande officielle de chemin d'accès. *On mentionne qu'un avis préliminaire négatif avait été reçu lors de la*

*rédaction du PPU. Par ailleurs, une lettre a été envoyée récemment par le président du conseil d'arrondissement et la Ville est encore en attente de la réponse.*

- Les résidents du faubourg Saint-Michel considèrent que le développement en cours sur le terrain du Collège Jésus-Marie ne s'est pas fait dans le respect du quartier et qu'ils ne devraient pas en plus subir les inconvénients de circulation reliés à ce projet.
- Ils remarquent que l'impact visuel du projet est plus nuisible que celui d'un éventuel chemin d'accès qui traverserait l'espace vert, car une voie d'accès ne constitue pas une entrave aux percées visuelles qu'on souhaite protéger.
- D'autres solutions similaires sont proposées, dont celle de rejoindre la sortie du domaine Benmore (par un chemin de terre, pour ne pas nuire au caractère patrimonial du site, ou bien en souterrain).
- Un citoyen considère que le promoteur pourrait peut-être être aussi intéressé par l'aménagement d'un chemin d'accès directement sur le chemin Saint-Louis et que la Ville devrait lui proposer cette solution.

### **Augmentation des débits de circulation**

- Quelques personnes se questionnent sur la fiabilité des données. Étant donné que la population du secteur va tripler, l'estimation d'une augmentation de seulement 40 voitures à l'heure de pointe semble un scénario plutôt optimiste et peu réaliste. On craint, au contraire, un changement radical dans la qualité de vie du secteur.
- Des citoyens demandent si ce calcul tient compte également de la circulation générée par les livraisons, les invités, les gens qui font du ménage, etc., ainsi que la circulation générée par le futur sentier de la falaise.
- Une résidente craint une augmentation significative de la circulation autour du CPE Pamplémousse.
- Deux personnes rappellent que les personnes de 55 ans ne sont pas toutes retraitées. Au contraire, la tendance est de retarder l'âge de la retraite. De plus, les retraités sont maintenant très actifs. Ils se déplacent à toute heure du jour et du soir, ils font du sport, ont des activités sociales variées, ce qui peut générer une circulation automobile importante.

*On précise que les estimations constituent des comparatifs avec des milieux semblables ailleurs dans la ville.*

- Quelques personnes affirment que la circulation est déjà problématique sur la côte de Sillery et que l'ajout de nouveaux véhicules dans le quartier aura comme effet d'empirer la situation.

- Deux personnes remarquent que le trottoir de la côte de Sillery est peu utilisé et qu'une piste cyclable aurait pu y être aménagée, ainsi qu'une voie facilitant le virage à droite vers le chemin Saint-Louis.

*On précise que cette dernière option avait été envisagée par la Ville, mais qu'elle n'avait pas reçu les autorisations du ministère de la Culture et des Communications à l'époque.*

### **Sens unique**

- Quelques résidants se disent en désaccord avec l'option d'instaurer une boucle de rues à sens unique pour entrer et sortir du quartier, car cela aura comme effet de rallonger les trajets en voiture et en vélo (surtout pour les résidants de ces rues).
- Deux résidants de la rue Narcisse-Roy se disent contre cette solution qui augmentera de façon significative le débit de circulation dans leur rue.
- Des citoyens considèrent que le sens unique aura comme impact une circulation accrue autour du parc ainsi que la création de files d'attente pour pouvoir sortir sur la côte de Sillery, ce qui nuit à la sécurité et augmente la pollution et le bruit sur les rues.
- Une personne considère que l'ajout d'un sens unique pourrait constituer un moindre mal, mais se dit toujours contre l'ajout de circulation dans le secteur.
- Une personne demande si une troisième option peut être envisagée (en plus du statu quo et du sens unique).

*On mentionne que la configuration du secteur n'offre pas beaucoup de choix. Une troisième option serait une variante des deux autres (en ajustant les espaces réservés au stationnement et aux voies de circulation).*

### **Transport en commun et autopartage**

- L'amélioration de la desserte en transport en commun apparaît pour certaines personnes comme une solution à explorer pour diminuer la circulation automobile dans le secteur et encourager le transport actif (parcours 16).
- Il est suggéré de réserver deux places dans le futur stationnement pour un service d'autopartage (ex. : Communauto) au bénéfice de tous les résidants du secteur (tant les nouveaux que les anciens).

### **Aménagement des rues et du parc**

- Quelques personnes considèrent qu'au moins deux des principes d'aménagement énoncés ne seront pas respectés : celui d'améliorer la qualité des milieux de vie et de favoriser le vivre ensemble. Selon une citoyenne, le faubourg possède déjà ces qualités et les nouveaux aménagements et la circulation qu'ils vont générer risquent plutôt d'y nuire. Un autre citoyen souligne

également le caractère communautaire du parc et de ses environs, endroits de socialisation très utilisés tant par les enfants que par les adultes.

- Les citoyens souhaitent être associés à la conception du parc et des mesures de sécurité qui seront aménagés à ses abords (par exemple, des traverses piétonnières ou des intersections rehaussées, des circuits piétons ou des voies cyclables, le stationnement, etc.). Une personne mentionne qu'elle ne souhaite pas l'ajout de dos-d'âne dans ce secteur, car ils constituent une nuisance pour les résidants.
- Deux personnes mentionnent que le rayon pour tourner à droite à partir de la côte de Sillery est déjà assez serré, ce qui risque de rendre impossible le virage lorsqu'une file d'autos est formée sur cette rue. Il faudrait en tenir compte dans le réaménagement des rues.
- Un citoyen demande si une largeur de 6 m sera suffisante pour que les autos puissent continuer de passer lorsqu'un camion de livraison est stationné, par exemple. Il craint que la rue risque d'être bloquée dans de telles situations, surtout en hiver. *On précise qu'il s'agit de la largeur actuelle de la rue et que la solution du sens unique vise, entre autres, à prévenir ce type de problématiques (c'est la solution adoptée sur des rues de minimum 5,5 m ailleurs dans la ville).*
- Deux personnes apprécient l'aménagement du sentier de la falaise et du parc.
- Une personne rappelle que le développement communautaire devrait se faire avec les gens du secteur et incite la Ville et les citoyens à s'asseoir ensemble pour discuter en vue de trouver la meilleure solutions possible.

### **Stationnement**

- Plusieurs rappellent que le stationnement de l'aréna est utilisé comme stationnement d'appoint pour les résidants, notamment, lors des opérations de déneigement et on demande à la Ville de prendre en compte cette problématique lors du réaménagement du secteur. *On précise que cette problématique est bien prise en note.*
- Une personne soulève une problématique de stationnement lors des événements particuliers à l'église, ne serait-ce que les visiteurs qui arrêtent pour le belvédère existant (ou qui iront vers le nouveau sentier de la falaise). On demande si le stationnement sur rue sera encore permis sur Cardinal-Persico ou bien si un système de vignettes pour résidants sera instauré. *Cette question sera analysée.*

### **Nouvelle construction et orientations du PPU**

- Quelques personnes rappellent que lors des consultations publiques sur le PPU, la plupart des citoyens se sont prononcés contre cette construction et surtout contre l'ajout de débit de circulation dans le faubourg Saint-Michel.

- Des citoyens considèrent que le nouveau projet n'est pas en harmonie avec le secteur. Ils soulignent que cette construction contrevient davantage aux orientations du PPU qu'un chemin d'accès, qui, selon les chiffres présentés, ne sera pas très achalandé. Selon un citoyen, une construction aussi imposante mérite sa propre sortie, surtout que le temps de déplacement serait diminué si la sortie était directement sur le chemin Saint-Louis, sans faire le détour par la côte.
- Plusieurs mentionnent que la nouvelle construction est beaucoup moins compatible avec le caractère patrimonial que l'aménagement d'une sortie sur le chemin Saint-Louis, solution demandée par les résidants. Selon eux, une des principales orientations du PPU, celle qui vise la préservation du caractère paysager du site, n'est pas respectée.
- Ils affirment que la nouvelle construction semble plus haute que celle présentée initialement, étant donné que le rez-de-chaussée est sorti de terre et qu'il arrive au même niveau que le 2<sup>e</sup> étage des maisons existantes, ce qui donne l'impression qu'il s'agit d'un édifice de 5 étages (plutôt que 4).
- Quelques citoyens déplorent le fait que l'ancien terrain du jardin communautaire sera transformé en stationnement extérieur. Deux personnes remarquent que la garderie sera ainsi coincée entre une rue passante, une construction en hauteur et un stationnement extérieur.
- Quelques personnes mentionnent des nuisances durant les travaux de construction (bruit, débris dans la cour des poupons, etc.)

### **Autres sujets**

- Deux personnes proposent un lien pour cyclistes plus direct sur la côte de Sillery (qui pourrait passer, par exemple, par le trottoir situé du côté du cimetière, qui est peu utilisé).
- Deux citoyens considèrent regrettable le fait de devoir démolir l'aréna, alors qu'ailleurs on reconnaît à ce type d'équipement une valeur patrimoniale.
- Une personne s'inquiète de l'avenir des terrains de tennis alors que le local de service risque d'être démoli avec l'aréna.
- Une personne mentionne une problématique d'ajout de poteaux électrique sur sa propriété à la suite de l'enfouissement des fils sur la côte de Sillery.

Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques

26 juin 2018